

Mise à jour pour les abonnés SEDAR^{MD}

Le 20 décembre 2013

Mise à jour de codes (version 008.024.000)

Une mise à jour de codes SEDAR est prévue le jeudi 2 janvier 2014.

Nous vous invitons à télécharger la mise à jour de codes dès que possible à compter du 2 janvier 2014 en suivant les directives indiquées ci-après :

1. lancez le logiciel SEDAR;
2. sélectionnez le menu Fichier;
3. dans le menu Fichier, sélectionnez Échanges avec le serveur SEDAR.

Cette démarche permettra de vous assurer que l'application est à jour et fonctionnelle avant l'utilisation réelle des fonctions opérationnelles.

Avec cette mise à jour de codes, l'application client SEDAR passera à la version 008.024.000.

Une fois la mise à jour de codes téléchargée, fermez le logiciel SEDAR et suivez les directives indiquées ci-après pour l'exécuter :

1. cliquez sur le bouton Démarrer situé dans le coin inférieur gauche de l'écran;
2. sélectionnez le menu Programmes;
3. dans le menu Programmes, sélectionnez SEDAR, puis Mise à jour de codes.

Dossiers dont l'état est TMP

Tous les dossiers sauvegardés mais non soumis (les dossiers dont l'état affiché à l'écran Gestion des dossiers est TMP) doivent être soumis au plus tard le mardi 31 décembre 2013 ou être supprimés. Pour supprimer les dossiers temporaires, mettez-les en surbrillance et sélectionnez Fichier, puis cliquez sur Supprimer un dossier non envoyé.

Résumé des modifications liées à la mise à jour de codes

Modification du barème de frais d'une autorité réglementaire

Rajustement des frais exigibles par l'AMF

Le 1^{er} janvier 2014, l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») rajustera de 0,97 % certains frais exigibles, en particulier ceux prévus par la *Loi sur les valeurs mobilières*.

Ce rajustement est lié à l'adoption, le 11 juin 2010, du projet de loi intitulée *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*. Cette loi vient modifier la *Loi sur l'administration financière* et fait en sorte que les frais perçus par l'AMF seront désormais rajustés le 1^{er} janvier de chaque année.

Pour connaître le nouveau montant des frais, veuillez consulter la section 1.1 du bulletin de l'AMF daté du 19 décembre 2013 (vol. 10, n° 50), accessible sur le site Web de l'AMF à l'adresse www.lautorite.gc.ca (en français seulement). À compter du 1^{er} janvier 2014, vous pourrez également connaître les frais exigibles en vous reportant au chapitre II du titre VI du *Règlement sur les valeurs mobilières*, qui se trouve sur le site Web de l'AMF, ainsi qu'au Guide des droits de dépôt réglementaires SEDAR, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Fonds d'investissement / Placement de titres

Documents d'information sommaire

De nouveaux « documents d'information sommaire » ont été ajoutés dans chacun des sous-types du type de dossier « Prospectus simplifié, notice annuelle et aperçu du fonds (Règlement 81-101) ».

De nouveaux documents ont également été ajoutés au sous-type de dossier « Modification au provisoire ou au provisoire et projet combinés » dans le type de dossier « Prospectus ordinaire ».

Aperçu du fonds phase 2

Un nouveau type de dossier, « Aperçu du fonds phase 2 », a été créé.

À compter du jeudi 2 janvier 2014, des listes mises à jour de tous les types de dossiers SEDAR et des types de documents y afférents seront affichées sur le site Web de SEDAR.

www.sedar.com/sedar/sedar_fr.htm

SEDAR.com

Les nouveaux documents seront accessibles sous « Fonds d'investissement / Recherche dans la base de données » (une fois qu'ils auront été rendus publics) :

- Documents d'information sommaire
- Aperçu du fonds / Sommaire du fonds

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la direction des relations avec la clientèle SEDAR de votre région ou avec le Service d'assistance technique de CDS INC., au 1 800 219-5381.

© CDS INC., 2013. Tous droits réservés.

CDS INC. 85, rue Richmond Ouest, Toronto (Ontario) M5H 2C9

SEDAR^{MD} est une marque de commerce déposée des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, utilisée par CDS INC. en vertu d'une licence d'exploitation.